



**DECISION PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

n° 2019-14

**Objet : Tarifs des services municipaux
Conservatoire Municipal**

Le Maire de la Commune de QUINCY-VOISINS

Vu l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2017-39 décidant de conférer au Maire certaines attributions pour la durée de son mandat,

Considérant qu'il est nécessaire de fixer les tarifs des services municipaux à compter du 1^{er} septembre 2019.

Considérant la nécessité de créer une nouvelle tarification « Adulte formation musicale et 1 instrument 45 minutes »

DECIDE

CONSERVATOIRE MUNICIPAL

DE FIXER les tarifs du conservatoire municipal comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2019 :

Ces tarifs s'appliquent par trimestre	Quincy-Voisins		Extérieurs
	1 enfant	A compter du 2 ^{ème} enfant inscrit	
Enfants – adolescents – étudiants – adulte : Formation musicale ou éveil musical	69.00 €	63.00 €	69.00 €
Enfants – adolescents – étudiants : Forfait formation musicale et un cours d'instrument de 30 minutes	162.00 €	148.00 €	265.00 €
Enfants – adolescents – étudiants : Forfait formation musicale et deux cours d'instrument de 30 minutes	256.00 €	233.00 €	408.00 €
Enfants – adolescents – étudiants : Forfait formation musicale et un cours d'instrument de 45 minutes	216.00 €	197.00 €	347.00 €
Enfants – adolescents – étudiants : Un cours d'instrument de 30 minutes	108.00 €	98.00 €	172.00 €
Enfants – adolescents – étudiants : Un cours d'instrument de 45 minutes	162.00 €	148.00 €	259.00 €
Enfants – adolescents – étudiants : Un cours d'instrument de 1 heure	216.00 €	197.00 €	347.00 €
Adultes : Formation musicale et un cours d'instrument 30 minutes	178.00 €		287.00 €
Adultes : Formation musicale et un cours d'instrument 45 minutes	238.00 €		347.00 €
Adultes : Un cours d'instrument de 30 minutes	118.00 €		191.00 €
Adultes : Un cours d'instrument de 45 minutes	178.00 €		287.00 €
Adultes : Un cours d'instrument de 1 heure	244.00 €		389.00 €
Atelier (30 minutes) / Orchestre	75.00 €		75.00 €
Atelier (1 heure)	151.00 €		151.00 €
Location instrument	41.00 €		41.00 €

Ces tarifs s'appliquent par an

Chorale enfant	75.00 €
Chorale adulte	75.00 €
Atelier lié à la pratique d'un instrument (30 minutes)	75.00 €
Atelier lié à la pratique d'un instrument musique actuelle (1 heure) avec un minimum de 5 élèves / atelier	151.00 €

Ces recettes seront encaissées par l'intermédiaire de la régie des recettes scolaires et périscolaires.

QUINCY-VOSINS, le 22/08/2019
Le Maire,
Chantal KACI



[Handwritten signature]

REÇU
27 AOUT 2019
SOUS-PRÉFECTURE DE MEAUX

Acte rendu exécutoire après réception en Sous-Préfecture le :
Publié en date du : 29/08/2019